



## ***Conseil municipal du mardi 9 avril 2024***

### ***ORDRE DU JOUR***

#### **Approbation du Procès-verbal de la séance du 12 mars 2024.**

<b>N°</b>	<b>Objet</b>
<b>1</b>	Compte-rendu des Décisions du Maire
<b>2</b>	Compte administratif 2023 de la Commune de Oullins
<b>3</b>	Compte administratif 2023 de la Commune de Pierre-Bénite
<b>4</b>	Compte administratif 2023 du budget annexe culture de la Commune de Pierre-Bénite
<b>5</b>	Compte de gestion 2023 de la Commune de Oullins
<b>6</b>	Compte de gestion 2023 de la Commune de Pierre-Bénite
<b>7</b>	Compte de gestion 2023 du budget annexe culture 2023 de la Commune de Pierre-Bénite
<b>8</b>	Affectation des résultats 2023 de la Commune de Oullins, de la Commune de Pierre-Bénite et de son budget annexe Culture au budget de la Commune de Oullins-Pierre-Bénite
<b>9</b>	Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2024 de la commune déléguée d'Oullins, sur la base des taux d'imposition 2023 de la Ville de Oullins
<b>10</b>	Fixation des taux d'imposition pour l'exercice 2024 de la commune déléguée de Pierre-Bénite, sur la base des taux d'imposition 2023 de la Ville de Pierre-Bénite
<b>11</b>	Budget primitif 2024 de la Commune de Oullins-Pierre-Bénite
<b>12</b>	Attribution de crédits non affectés
<b>13</b>	Assurance contre les risques financiers liés au régime de protection sociale du personnel
<b>14</b>	Prestations interministérielles d'action sociale à réglementation commune
<b>15</b>	Prise en charge des frais de déplacement
<b>16</b>	Majoration de la Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)
<b>17</b>	Subventions de fonctionnement inférieures à 23 000 € apportées par la Commune pour l'année 2024
<b>18</b>	Subventions de fonctionnement supérieures à 23 000 € et subventions d'investissement apportées par la Commune pour l'année 2024
<b>19</b>	Mise à jour du Plan Départemental et Métropolitain des Itinéraires de Promenade et Randonnée (PDMIPR)
<b>20</b>	Approbation du Contrat de Ville métropolitain 2024-2030 - Engagements Quartiers 2030
<b>21</b>	Approbation de la Convention locale d'application (CLA) Oullins-Pierre-Bénite 2024 - 2030
<b>22</b>	Modification du règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires à compter de la rentrée scolaire 2024-2025
<b>23</b>	Signature d'une convention avec la SEGAPAL (Société publique locale gestion des espaces publics du Rhône) – Grand Parc de Miribel Jonage pour la mise en place de chantiers jeunes pour l'année 2024
<b>24</b>	Attribution de subvention « Bourse Initiatives Jeunes 2023/2024 »